



Pas-de-Calais

Le Département **Voirie**



ORGANISATION ET INTERVENTION SUR LE DOMAINE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

Le Département exploite un patrimoine de 6200 km de routes et 380 bâtiments publics. Les phénomènes climatiques, les intempéries, les accidents ou incidents, les dégradations diverses et tout autre événement fortuit peuvent soudainement dégrader les conditions d'utilisation du patrimoine et le rendre inapte, voire dangereux pour les usagers.

Il appartient donc à la collectivité de réagir dans les meilleurs délais pour sécuriser ce patrimoine et lui rétablir des conditions d'utilisation acceptables. C'est dans ce cadre qu'un

dispositif particulier permettant d'intervenir 24h/24 tout au long de l'année a été institué.

Pour améliorer le service rendu, le **DISPOSITIF DE VEILLE QUALIFIÉE** hors période hivernale a été renforcé.

11 équipes d'interventions sont désormais en astreinte de mi-mars à mi-novembre sur le territoire départemental.

En service hivernal, de mi-novembre à mi-mars, un **DISPOSITIF DE VIABILITÉ HIVERNALE** est opérationnel. Il a pour objectif le maintien

de la mobilité des usagers sur les grands axes économiques du département et la desserte des communes du territoire. La souplesse de l'organisation permet une adaptation aux phénomènes climatiques : des renforts sont mobilisés lors d'épisodes de verglas importants ou d'événements neigeux conséquents.

L'efficacité de la politique publique de viabilité du réseau routier est donc réaffirmée : un service public de qualité garantissant des déplacements sécurisés pour l'utilisateur tout en veillant à la sécurité des personnels engagés.



Conseil départemental du Pas-de-Calais - Communication / Imprimé et dépliant de la viabilité hivernale

VIABILITÉ HIVERNALE

ARRAGEOIS

Les réseaux

Le territoire de l'Arrageois comptabilise un réseau de 1503 km répartis comme suit :

- 221 km de routes départementales de 1^{ère} catégorie
- 226 km de routes départementales de 2^e catégorie
- 1 056 km de routes départementales de 3^e catégorie

Les moyens engagés

- 9 Centres d'Entretien Routier
- 13 unités de salage (+2 unités du SM3R)
- 5 coordonnateurs
- 17 patrouilleurs
- 75 agents de travaux assurant par binôme et à tour de rôle la conduite des unités de salage et le contrôle du bon épandage du sel.

52 entreprises privées et leurs moyens dédiés sont mobilisables dans le cadre des interventions plus lourdes de déneigement.

Les linéaires traités, 39 circuits réalisés de manière progressive (prise en compte des niveaux de trafic et de l'impact économique des routes concernées)

- 742 km en Niveau A (« 1^{er} tour »)
- 649 km en Niveau B (« 2^e tour »)
- 112 km en Niveau C (« 3^e tour »)

En situation exceptionnelle (neige épaisse, congères...) l'objectif sera de **desservir chaque commune** par au minimum une route libre.

